



Le mot du Maire

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Travaux bilan et perspectives

Bar-Expo 2014

Les Ex Voto de Vals

2014 ... à Vals

Informations utiles et variées

Maurice Fabre honoré

La Grande Guerre

Le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de revenir vers vous, afin d'évoquer l'année écoulée, et nous tourner vers 2015.

L'année 2014 aura vu la fusion de notre petite Communauté de Communes avec le grand frère Mirapicien, qui nous tendait les bras depuis déjà quelques années. C'est avant tout en matière de compétences dédiées que le changement est le plus marquant - nous y reviendrons dans le courant de la nouvelle année.

Le début de l'année 2014 aura été marqué par des intempéries qui ont mis à mal les chemins collinaires, ainsi que la voirie communale. Des aides ont été sollicitées auprès des instances départementales et parlementaires, lesquelles ont répondu à notre appel.

Comme nous vous le précisons l'année passée, nous étions dans l'attente de subventions en matière de voirie. Celles-ci ont été notifiées, mais les travaux ne débiteront qu'au printemps 2015, pour cause de problèmes logistiques que rencontre l'entreprise retenue.

Certains travaux ont cependant été initiés, notamment sur le chemin de Roudeilles de La Grange et de la Côte du Rahu.

Nous vous le disions également par le passé, la sécurité est l'une des priorités de notre mandature. Aussi, les actions ont été menées, afin de mettre en sécurité le CD40 qui traverse notre agglomération. Un dossier a

par conséquent été transmis au Conseil Général, afin que soit attribuée une subvention, dans le cadre de la mise en place de ralentisseurs.

Année d'élections municipales, 2014 aura été le théâtre d'un vote de confiance envers la Municipalité sortante, qui continuera donc à œuvrer pour tous les valsois (autochtones, néovalsois, propriétaires ou locataires), et de façon désintéressée, comme elle l'a toujours fait.

Sur le plan de la défense de notre patrimoine, la Commune poursuit son action engagée depuis déjà quelques années, puisque deux Ex Voto de l'église Notre Dame seront bientôt restaurés.

Enfin, l'année 2015 verra la signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine, afin que soit engagée dans les plus brefs délais, la réfection de la toiture de notre Eglise. Compte tenu du nombre de visiteurs annuels, les fonds à lever devraient être au rendez-vous.

Avant de vous laisser à lecture de ce bulletin, je souhaiterais remercier les personnes qui œuvrent pour que Vals reste Vals.

Bonnes fêtes de Noël et Bonne Année à toutes et à tous parmi ceux qui vous sont chers

Cordialement et amicalement,

Emmanuel Fabre

Travaux communaux bilan et perspectives

Comme évoqué par le passé, la maîtrise de notre budget reste la priorité de l'équipe municipale, c'est la raison pour laquelle les dépenses liées aux travaux sont réfléchies de manière raisonnée et raisonnable.

Certains imprévus, ont forcé la Municipalité à modifier son plan d'action. En effet, la réfection des fossés du chemin de Roudeille, ainsi que son reprofilage ont découlé des intempéries - peu communes - qui avaient mis à mal cette zone du village. Bien entendu, le curage des fossés en aval, reste une des priorités de l'année 2015.

Le ruisseau de Vals a subi un nettoyage sur la zone des Cantousses jusqu'au pont du CD 40. La partie menant à l'Hers sera dégagée l'an prochain.

La côte du Rahu a vu ses accotements renforcés, ce qui devrait faciliter l'intervention de l'entreprise en charge des travaux de voirie.

La voie communale menant au hameau du Bayles a fait l'objet de travaux non négligeables (plus de 20 000 € pris en charge par notre ancienne communauté de communes).

Revenons à présent sur les intempéries du mois de janvier dernier, qui, comme nous vous le disions en préambule, ont dégradé certains axes de notre village.

Compte tenu du montant des travaux, la Municipalité a sollicité le Conseil Général, ainsi que Monsieur le Député. Les sommes alloués par nos instances devraient permettre à la commune de diminuer le restant à charge.

Quelques chiffres:

Réfection côte du Rahu:

1 775.00 €

Remaniement toitures église

1 640.00€

Réfection du mur de soutènement (coût total)

11 877.00 €

Voirie communale - Chemin de Roudeille et fossés

3 416.00€

Voirie communale 2014-2015

29 895.00 €

Mise en place de ralentisseurs

10 200.00 €

2015....

2015 verra donc la première tranche de réfection de notre voirie communale.

Respectant ses engagements en matière de sécurité, la Municipalité, avec l'aide des services du Conseil Général, a défini l'emplacement des futurs ralentisseurs à mettre en place sur le CD 40, et a constitué à cet effet un dossier de demande de subvention dans le cadre des amendes de police; le coût du projet n'étant pas neutre.



Bar Expo 2014

En collaboration avec l'Association des Amis de Vals

La saison 2014 a été satisfaisante malgré les inquiétudes provoquées par la mauvaise météo des deux premiers mois de l'été. Le nombre particulièrement important des visiteurs pendant les mois de septembre et d'octobre a permis de rééquilibrer les comptes et d'atteindre un chiffre pratiquement équivalent à celui de 2013. Il se dégage un bénéfice substantiel, dont le montant ne pourra être confirmé qu'après réception des dernières factures, qui sera réinvesti dans des travaux concernant l'église, son mobilier ou son environnement immédiat.

Il faut reconnaître que l'implication des membres de l'Association des Amis de Vals chargés de l'accueil a été déterminante jusqu'à la fermeture officielle du bar-expo intervenue le dimanche soir 16 novembre.

Il y a eu une centaine de jours de pleine ouverture du 28 juin au 5 octobre, tandis que le reste de l'année a vu un accueil assuré ponctuellement, principalement pendant les après-midi des mois de mai, juin, octobre et pendant la première quinzaine de novembre, ou sinon à la demande pour des groupes pendant l'hiver ou le début du printemps.

Les chiffres sont plus que jamais évocateurs de l'intérêt porté par les touristes au site de Vals. En effet, ce sont au moins 25 000 personnes qui ont visité l'église dans l'année, tandis que près de 9000 personnes ont été accueillies dans le bar-expo, sachant que parmi elles 5700 ont pris une consommation ou acheté cartes postales et brochures.

Plusieurs concerts ont été donnés cet été dans l'église, toujours appréciés par une assistance fidèle: Groupe « Taquile » (duo de flûtes et cordes dans des musiques latines et italiennes), Ensemble vocal « Cantu di luna » (chants traditionnels corses et occitans), Trio vocal féminin « Ecco » (polyphonies méditerranéennes).

Différentes interventions sur l'église et son environnement ont été réalisées : reprise de la toiture de la nef, réfection totale de la toiture de la tourelle protégeant l'escalier d'accès au clocher, construction d'un mur en pierres sèches en « escalier » dans la Faille de la Source destiné à protéger la coupe archéologique ménagée lors des fouilles de 2008 et à maintenir les terres au pied de la fondation, achèvement du mur de soutènement du parvis de l'église et nettoyage approfondi du terrain en contre-bas appartenant à l'association.

Il est un autre sujet de satisfaction, la restauration des deux ex-voto de l'église qui a débuté en août et devrait s'achever prochainement. La part communale, d'environ 7800 euros, est prise intégralement en charge par l'Association des amis de Vals.

Le livre d'or est évocateur, avec nombre de commentaires élogieux. C'est un véritable encouragement pour la Municipalité et l'Association des Amis de Vals à persévérer dans cette voie d'accueil chaleureux et de visite libre.

Une question cruciale se pose toutefois. Le bénévolat tenant actuellement une grande place dans cette réussite, pourra-t-on trouver une relève dans les années à venir afin que ce lieu demeure accessible au plus grand nombre sans que les finances de la commune s'en ressentent ? Un appel est donc lancé auprès des jeunes générations qui seraient prêtes à sacrifier un peu de leur temps pour assurer l'accueil au bar-expo et, pourquoi pas, des visites guidées de l'église et du site archéologique.



Anne Marie, et les bénévoles, auront largement contribué au succès de cette nouvelle saison

Les Ex Voto de Vals

Consciente de son patrimoine dans son ensemble, et soucieuse de le préserver, la Municipalité a décidé de la restauration de deux tableaux, initialement présents dans l'église, et stockés depuis peu dans un lieu « discret ».

Le montage des dossiers de demande de subvention n'a pas été simple, puisque différents interlocuteurs devaient intervenir dans sa préparation. Nous sommes donc assurés d'obtenir des subventions de la DRAC, du Conseil Régional et du Conseil Général, à hauteur de 75 % des coûts de restauration. L'association des Amis de Vals assurant la prise en charge du restant à charge de la Commune.

Peints en 1859 par l'artiste François Vidalat, les deux grands ex-voto se situent dans le large cadre du renouveau religieux français.

La tentation est grande de trouver un lien entre ces deux tableaux et le miracle de Vals survenu le 8 septembre 1817. En effet, la présence d'ex-voto dans un sanctuaire est le plus souvent liée à un miracle demandé par vœu, « ex-voto », ou à une reconnaissance de miracle ou de grâces accordés.



1



Le coût de la restauration

Coût total HT

12 856.49 €

Subvention

Conseil Général

3 214.00 €

Conseil Régional

3 214.00 €

DRAC

3 152.00 €

2

Les ex-voto lors de leur enlèvement par les ateliers Meyerfeld-Ruiz .1

La première toile restaurée (novembre 2014). 2